**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MAI 2024**

**RAPPORT FINANCIER SUR EXERCICE 2023**

L’année 2023 s’avérait une année budgétairement délicate pour le Centre Socioculturel Belleville puisque le Conseil d’Administration avait décidé d’embaucher en CDI le jeune apprenti, Lucas Ciocarello, chargé de la ludothèque, activité devenue importante pour le CSBV et plus largement pour le quartier. Il lui a également été confié une part de l’accompagnement à la scolarité et la gestion du jardin partagé. Pour faire face à cette surcharge budgétaire, il a été également décidé d’ajouter aux missions de la personne chargée d’accueil, Catherine Mwangy - en parfaite maîtrise de son poste englobant l’accueil et la communication - la saisie de la comptabilité. Ces deux décisions se sont révélées tout-à-fait judicieuses dans la réussite des missions confiées. Des efforts ont été faits par ailleurs pour maîtriser le budget.

Autre point délicat en 2023 : le Centre Socioculturel Belleville qui avait fait des travaux de réhabilitation de ses locaux en 2022 avait pu payer la quasi-totalité des travaux, grâce à une bonne trésorerie des années précédentes. Cependant, les financements obtenus de nos partenaires, Ville de Paris et CAF, pour la réalisation des travaux ayant un peu tardé, le début de l’année 2023 s’est révélée très difficile. Outre le stress occasionné par la situation, chaque paiement occasionnait des agios. La situation est rentrée dans l’ordre seulement au mois de mai. Il faut saluer le sang froid de la directrice pour gérer la situation.

**LES CHARGES**

Pour réaliser son « projet social », le Centre Socioculturel Belleville fait face à des dépenses dont certaines sont difficilement fluctuantes comme les charges de personnel, les loyers, l’électricité, le téléphone, l’assurance, la maintenance, etc., d’autres sont liées directement aux activités proposées aux usagers, des plus jeunes aux plus âgés.

**LES PRODUITS**

**1 – La CAF (Caisse d’Allocations Familiales) et la ville de PARIS**

Pour faire fonctionner le Centre Socioculturel Belleville, l’association reçoit l’agrément de la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) et du Département de la Solidarité de Paris (DESOL) pour 2, 3 ou 4 ans selon la confiance que ces institutions lui accordent au regard de son projet social et de sa bonne gestion. Depuis de nombreuses années, le Centre Socioculturel Belleville dispose d’un agrément pour 4 ans. Cet agrément lui permet d’obtenir régulièrement des subventions de ces institutions.

**2 – L’ETAT**

Pendant de nombreuses années, l’Etat a accordé à l’association des aides sur certains emplois (Emplois jeunes, Adultes Relais) et pour certaines activités (accompagnement scolaire notamment). Aujourd’hui, le Centre Socioculturel Belleville n’étant pas dans un quartier « politique de la ville », l’association ne reçoit plus ces aides.

La subvention du FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l’Education Populaire) a été maintenue pour le poste jeunesse.

La CNAV (Caisse Nationale d’Assurance Vieillesse) continue son partenariat sur les activités proposées aux personnes âgées.

**3 – Le MECENAT**

En 2023, il n’y a pas eu de financement issu du mécénat.

**4 – ADHESIONS, DONS ET PARTICIPATION DES USAGERS**

Cela reste une part minime des recettes, mais il faut noter que de nombreuses activités sont gratuites, notamment les consultation de l’accès aux droits par les écrivains publics qui sont toujours plus chargées..

**6 – LES PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Ce sont les subventions obtenues en regard avec diverses dépenses d’immobilisation (travaux, équipement mobilier ou informatique, etc.

C’est aussi les intérêts des livrets d’épargne.

**LE RÉSULTAT DE L’ANNÉE 2023**

Malgré nos efforts pour maîtriser le budget, le résultat de l’année 2023 est, cette année encore, légèrement négatif avec une perte de **6418 euros.**

**Il est proposé d’inscrire cette perte à un « report à nouveau » dans le bilan de l’association**.

Alain BEGRAMIAN PRESIDENT